



**** COLLECTIF DE REALISATION DE L'ENCYCLOPEDIE ET DU MEMORANDUM ****
CONSEIL MONDIAL de la DIASPORA PANAFRICAIN



Club de Recherche et d'Etude pour la promotion des langues Africaines

**Communication du CREAD
à la rencontre de la Francophonie,
organisée par l'Université de Gênes
sous le thème :**

**« La situation des langues
en Afrique subsaharienne
par rapport à la
Francophonie officielle »**

C.R.E.A.D.
53, Rue de l'Amiral Mouchez – 75013 Paris

COLLECTIF DE REALISATION DE L'ENCYCLOPEDIE ET DU MEMORANDUM
CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA PANAFRICAIN
85, Bd Saint – Michel – 75005 Paris - tel/fax : 01.43.25.80.50.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> - mail : africa@smol.org

LA SITUATION DES LANGUES AFRICAINES PAR RAPPORT AU FRANÇAIS

La langue française, comme les autres langues coloniales, est une langue qui, en tant que telle, a étouffé les langues de l'ère géographique dominée par la France, comme le sont les langues anglaise, espagnole, portugaise, italienne ou allemande, par les colonies anglaise, française, portugaise, espagnole, italienne, allemande... L'économie de cette domination a conduit les nations dominées au sous développement culturel, social, spirituel, économique, etc.....

Les populations concernées sont demeurées analphabètes par rapport au français, comme aux autres langues continentales, sans pour autant évoluer dans leurs langues naturelles, pour ne pas dire, maternelles ou nationales. C'est ainsi que la Francophonie qui est, à la fois une politique et une idéologie d'expansion coloniale, n'a pas pour objet de favoriser l'émergence, la promotion par l'éducation, l'information des langues africaines, telles qu'on aurait pu le souhaiter.

La Francophonie est ainsi comprise par les populations de l'Afrique colonisée, comme partout aux Antilles ou dans les Iles africaines de l'Océan indien, comme une langue étrangère à la pratique sociale, à la communication culturelle, au développement économique, parce que l'idéologie coloniale n'a même pas permis d'enseigner le français aux peuples colonisés qui n'avaient d'autre rôle à jouer dans l'espace colonial que celui de bêtes de somme.

Jules Ferry a bien dit qu'il ne fallait pas permettre aux peuples colonisés d'avoir la culture française, l'éducation ou la formation nécessaires susceptibles de leur faire découvrir les injustices que la France commettait à leur égard. On comprend ainsi qu'en Afrique, au Sud Sahara notamment, comme aux Antilles, dans les Iles africaines de l'Océan indien, on ne parle le français que sous la forme du créole, comme on parle l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'italien dans les espaces culturels coloniaux. Le français en Afrique n'a pas été une langue d'émancipation ni de promotion humaine au plan culturel, économique, social et intellectuel et à plus forte raison scientifique.

Si la rencontre ainsi organisée à Gênes avait pour but d'évaluer l'impact socioéconomique et culturel du français sur le développement des langues africaines, nous dirions que le moment est venu, et heureusement venu, pour que les linguistes travaillent de concert avec le CREAD pour la promotion des langues nationales dans chaque pays concerné.

Pour qu'il en soit ainsi, la Société Savante des Encyclopédistes africains – Collectif de Réalisation de l'Encyclopédie africaine et du Mémoire (C.R.E.M.) - qui a pour mission l'écriture de la Première grande Encyclopédie de l'Afrique contemporaine et du peuple noir et de sa diaspora, représentant la première initiative de réhabilitation par l'écriture, sous la plume collective des africains eux-mêmes et des savants du monde, structurée en 240 volumes constituant 12 Tomes, animée par le Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine (C.M.D.P.) dont le but est l'évaluation de l'apport et de la part de l'Afrique dans le

Patrimoine Commun de l'Humanité, la promotion du rayonnement de l'Afrique dans le Monde, l'interpellation de toute organisation ou de tout Etat dont l'activité est en rapport avec ses buts, de défendre les intérêts et d'assurer la représentation effective de la Diaspora auprès des Etats, des organisations régionales, internationales et mondiales, relevant de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union Africaine, du Conseil de l'Europe, des Etats Arabes ou d'Asie, a mis en place, plus spécialement au triple plan technique, scientifique et pédagogique, la structure spécialisée : « **Club de Recherche et d'Etude pour la promotion des langues Africaines, en vue de l'intégration et du Développement durable (C.R.E.A.D.)** » ayant pour mission la traduction des faits par les langues, pour la réhabilitation de la dignité des peuples bafoués, marginalisés et retardés dans leur développement social, culturel et économique.

Notons que le tome 8 de l'encyclopédie en chantier est spécialement consacré : **LES LANGUES AFRICAINES**. Diversité, inventaire, classification.

Paris, le 04 Décembre 2006.

Le CREAD

C.R.E.A.D.

53, Rue de l'Amiral Mouchez – 75013 Paris

COLLECTIF DE REALISATION DE L'ENCYCLOPEDIE ET DU MEMORANDUM
CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA PANAFRICAIN
85, Bd Saint – Michel – 75005 Paris - tel/fax : 01.43.25.80.50.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> - mail : africa@smol.org